

Programme de la journée

Le midi :

Pasta Party proposée par le restaurant L'Actrice,
1 Rue des Jonquilles 76190 – Saint Clair sur les Monts
Menu Taboulé – Spaghettis bolognaise – Fromage blanc à 10,90€
Réservation au 02-35-95-33-66 - Goûter l'après-midi pour les accompagnants

L'après-midi :

Accueil des participants – retrait des dossards
De 13h30 à 14h45 au Village Départ à l'intersection de la Rue des Jonquilles et de la Rue du Bec à proximité du terrain de football.

24kms – Départ à 15h00 – 18€ - à partir de la catégorie junior
14kms – Départ à 15h15 – 13€ - à partir de la catégorie cadet
9kms – Départ à 15h30 – 10€ - à partir de la catégorie cadet
Rando – Départ à 15h35 – 5€ - ouverte à tous

Inscriptions sur place aux 3 courses et à la randonnée possible dans la limite du nombre de participants maximum autorisé, avec majoration de 2€
Pas de majoration pour la randonnée.



Bulletin d'inscription

« Trail des Monts 2025 »

« Le 20.09.2025 » à « Saint-Clair-sur-les-Monts »
à compléter et à renvoyer au plus tard le 16/09/2025 accompagné du règlement à l'ordre de « Amicale Yvetot Athlétisme » et d'un PPS valide (moins de 3 mois)

à
Matthieu DUJARDIN, Appartement 13, Bâtiment G, 27 Rue des Champs 76190 - YVETOT
CADRE RESERVE A L'ORGANISATION

NOM :

Prénom :

Numéro de dossard

Distance choisie :

Trail 9kms

Trail 14kms

Trail 24kms

Rando 9kms

Adresse :

Ville : Code postal :

Année de naissance : Catégorie : Sexe : H F

N° licence FFA : ou PPS à joindre

Club ou Association :

Courriel :

Date et signature avec mention lu et approuvé

Inscriptions et renseignements :

→ par téléphone Thierry SOUDAIS au 02-32-70-84-03

→ par mail, Matthieu DUJARDIN à l'adresse traildesmonts.aya@gmail.com

Je déclare avoir remis lors de l'inscription à l'organisation un PPS valide pour les non licenciés. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la course et m'engage à le respecter.